

Fiche de données de sécurité

page: 1/18

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.02.2024 Version: 1.0 Date / Version précédente: non applicable Version précédente: aucun(e)

Produit: Styropor® PRODUIT D'ESSAI P

(ID Nr. 30038969/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Styropor® PRODUIT D'ESSAI P

La substance/le mélange contient des nanoformes.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: matière plastique contenant un gaz d'expansion pour la production de mousses

Utilisation appropriée: uniquement pour une transformation industrielle, matière plastique contenant un gaz d'expansion pour la production de mousses

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: **BASF SE** 67056 Ludwigshafen **GERMANY**

Adresse de contact: **BASF France SAS** 176, rue Montmartre 75002 PARIS **FRANCE**

Téléphone: +33 1 4964-5732

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel)

Téléphone: +49 180 2273-112

Date / mise à jour le: 05.02.2024 Version: 1.0

Date / Version précédente: non applicable Version précédente: aucun(e)

Produit: Styropor® PRODUIT D'ESSAI P

(ID Nr. 30038969/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Mention de Danger:

EUH018 Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air

inflammable/explosif.

Conseil de Prudence:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges

électrostatiques.

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Peut causer une irritation de l'oeil qui disparaîtra après élimination du produit. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Préparation à base de :polystyrène contient:Agent d'expansion, pentane

Date / mise à jour le: 05.02.2024 Version: 1.0

Date / Version précédente: non applicable Version précédente: aucun(e)

Produit: Styropor® PRODUIT D'ESSAI P

(ID Nr. 30038969/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Ingrédients soumis à réglementation

pentane

Teneur (W/W): < 5,3 % Asp. Tox. 1 Numéro CAS: 109-66-0 Flam. Liq. 2

Numéro-CE: 203-692-4 STOT SE 3 (somnolence et vertiges)

Numéro INDEX: 601-006-00-1 Aquatic Chronic 2

H225, H304, H336, H411

EUH066

isopentane

Teneur (W/W): < 1,4 % Asp. Tox. 1 Numéro CAS: 78-78-4 Flam. Liq. 1

Numéro-CE: 201-142-8 STOT SE 3 (somnolence et vertiges)

Numéro INDEX: 601-085-00-2 Aquatic Chronic 2

H224, H304, H336, H411

EUH066

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Pas de mesures particulières nécessaires.

Après inhalation:

Repos, air frais. En cas de malaises : Secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond les régions affectées à l'eau et au savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Après contact avec les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 Minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Après ingestion:

Aucun risque prévu. Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau. En cas de malaises : Secours médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: maux de tête, vertige, trouble de coordination, étourdisssement, Irritation des yeux, irritation cutanée

Dangers: Aucun risque prévu.

Date / mise à jour le: 05.02.2024 Version: 1.0

Date / Version précédente: non applicable Version précédente: aucun(e)

Produit: Styropor® PRODUIT D'ESSAI P

(ID Nr. 30038969/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: jet d'eau

Indications complémentaires:

Définir les mesures d'extinction en fonction d'un incendie à proximité.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, styrène, hydrocarbures aliphatiques

Conseil: Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Se consume en formant de grandes quantités de suie. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. Des concentrations inflammables d'agent moussant peuvent se former dans des emballages clos. Le produit brûle au contact d'une flamme ou à haute température.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Sol très glissant en cas de déversement de produit. Arrêter ou empêcher la fuite. Le produit/la susbstance peut former des mélanges explosibles avec l'air.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Assurer une ventilation adéquate. Surveiller la présence du gaz au niveau du sol (gaz plus lourd que l'air) et aussi dans la direction du vent. Attention dans les puits et les espaces confinés. Utiliser des outils traités antistatiques. Les vapeurs sont lourdes et se rassemblent dans des zones basses. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

Date / mise à jour le: 05.02.2024 Version: 1.0

Date / Version précédente: non applicable Version précédente: aucun(e)

Produit: Styropor® PRODUIT D'ESSAI P

(ID Nr. 30038969/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. La dispersion dans l'environnement doit être évitée.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser par un moyen mécanique. Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

Pour de grandes quantités: Recueillir avec un matériel sous vide approuvé pour une utilisation dans des lieux dangereux. Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés. Assurer une ventilation adéquate. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Eviter le dégagement de poussières.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussières. Eviter l'inspiration de poussière. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Le produit peut se charger électrostatiquement: en cas de transvasement toujours relier les containers à la terre. N'utiliser que des tuyaux reliés à la terre. Le port de vêtements antistatiques y compris des chaussures est recommandé. Utiliser des outils traités antistatiques. Assurer une ventilation efficace (au moins un changement d'air par heure). Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol(les vapeurs sont plus lourdes que l'air). Le contrôle de l'air ambiant est indispensable.

Protéger de l'humidité. Protéger de l'action directe des rayons de soleil. Protéger de l'action de la chaleur. Maintenir les récipients hermétiquement clos. Ouvrir avec précaution les emballages sous pression et détendre la pression ambiante. Consommer rapidement le produit après avoir entamé un emballage. Rouvrir avec prudence les récipients entamés. Pour la manipulation de grandes quantités, prévoir une bonne ventilation. Les récipients doivent être ouverts précautionneusement dans des zones bien aérés pour éviter une décharge statique. Protéger les récipients fermés de l'échauffement (augmentation de la pression).

Veiller à une aspiration/ventilation appropriée sur les équipements de transformation Eviter la formation et le dépôt de poussières. En cas d'expédition dans des wagons-silos, mettre le produit sous couverture d'azote. Ne pas y pénétrer! Le contrôle de l'air ambiant est indispensable. Traiter le produit si possible dans des appareils fermés. Protéger l'ouverture du récipient par un grillage métallique.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Le produit est combustible. Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Conserver à l'écart de la chaleur. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Mise à la terre des récipients lors du transvasement/de la vidange. Il est recommandé de mettre à la terre toutes les parties conductrices de l'unité. Toutes les parties de l'installation et des équipements doivent être reliées entre elles et mises à la terre. La continuité électrique devrait être contrôlée à intervalles réguliers. Des grandes

Date / mise à jour le: 05.02.2024 Version: 1.0

Date / Version précédente: non applicable Version précédente: aucun(e)

Produit: Styropor® PRODUIT D'ESSAI P

(ID Nr. 30038969/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

vitesses d'écoulement dans les canalisations peuvent augmenter la charge électrostatique. Eviter les mélanges gazeux inflammables. Assurer une ventilation efficace (au moins un changement d'air par heure). Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les points bas et ainsi être en contact avec une source d'ignition située à une distance importante. Empêcher la pénétration des vapeurs dans les caves, les canalisations et les fosses à cause du risque d'explosion. Les conteneurs vides peuvent contenir des résidus inflammables.

Classe de température: T3 (Température d'auto-inflammation >200 °C).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matériaux adaptés: Polyéthylène haute densité (PEHD), Polyéthylène basse densité (PELD), papier, Vernis d'émaillage RDL 50, Vernis d'émaillage R 78433, acier au carbone (acier), acier inox 1.4301 (V2), acier inox 1.4361, acier inox 1.4401 (V4), acier inox 1.4439, acier inox 1.4539, acier inox 1.4541, acier inox 1.4571, acier inox 1.4306 (V2A), acier inox 1.4307, acier inox 1.4311, acier inox 1.4404, Polyamide (PA)

Autres données sur les conditions de stockage: Protéger de l'action de la chaleur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Maintenir les récipients hermétiquement clos. Protéger de l'humidité. Eviter l'éclairage naturel direct. Protéger les récipients des dommages physiques. Les prescriptions des autorisations administratives et les règlementations sur le stockage doivent être respectées. Stocker à l'abri du gel. Maintenir les cuves sous azote. Le contrôle de l'atmosphère est nécessaire afin de prévenir la formationde mélanges explosibles. Les équipements à installer dans des atmosphères potentiellement explosibles devraient répondre aux exigences de la Directive ATEX 94/9/CE Ventiler le conteneur avec la porte ouverte pendant 30 minutes avant le déchargement.

Stabilité de stockage:

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Se référer au Code du travail (France), circulaire sur les valeurs admises pour les concentrations dans l'atmosphère.

109-66-0: pentane

VME 3.000 mg/m3; 1.000 ppm (OEL (EU))

non contraignant

VME 3.000 mg/m3 ; 1.000 ppm (VLEP-INRS (FR)) Valeurs limites réglementaires contraignantes

Date / mise à jour le: 05.02.2024 Version: 1.0

Date / Version précédente: non applicable Version précédente: aucun(e)

Produit: Styropor® PRODUIT D'ESSAI P

(ID Nr. 30038969/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

100-42-5: styrène

La substance peut être absorbée à travers la peau.

VME 100 mg/m3; 23,3 ppm VLE (FR) 200 mg/m3; 46,6 ppm

Valeurs limites maximales/Facteur de dépassement: 15 min

VLE (FR) 200 mg/m3; 46,6 ppm (VLEP-INRS (FR))

Valeurs limites maximales/Facteur de dépassement: 15 min

Juridiquement contraignant

VME 100 mg/m3; 23,3 ppm (VLEP-INRS (FR))

Juridiquement contraignant

VME 100 mg/m3 ; 23,3 ppm (VLEP-INRS (FR)) Valeurs limites réglementaires contraignantes

Effet sur la peau (VLEP-INRS (FR))

La substance peut être absorbée à travers la peau. VLE (FR) 200 mg/m3; 46,6 ppm (VLEP-INRS (FR))

Valeurs limites maximales/Facteur de dépassement: 15 min

Valeurs limites réglementaires contraignantes

78-78-4: isopentane

VME 3.000 mg/m3; 1.000 ppm (OEL (EU))

non contraignant

VME 3.000 mg/m3; 1.000 ppm

VME 3.000 mg/m3; 1.000 ppm (VLEP-INRS (FR))

Valeurs limites réglementaires indicatives

8.2. Contrôles de l'exposition

<u>Équipement de protection individuelle</u>

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas de formation de poussières.

Protection des mains:

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO 374-1): Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité

Vêtements de protection:

vêtement de protection antistatique, chaussures de protection (p. ex. selon EN 20346), antistatique

Mesures générales de protection et d'hygiène

Eviter l'inhalation de poussières/brouillards/vapeurs. Pas de mesures particulières nécessaires. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: solide

Date / mise à jour le: 05.02.2024 Version: 1.0

Date / Version précédente: non applicable Version précédente: aucun(e)

Produit: Styropor® PRODUIT D'ESSAI P

(ID Nr. 30038969/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Etat physique: perles Couleur: blanc(he)

Odeur: pratiquement inodore

Seuil olfactif:

non déterminé

température de ramollissement: env. 70 °C

début d'ébullition:

Ne peut être déterminé, la substance/le produit se

décomposant.

Point de sublimation:

non applicable

Inflammabilité: pas facilement inflammable

(UN Test N.1 (ready combustible solids))

Limite inférieure d'explosivité:

Le produit n'a pas été testé: la valeur a été calculée à partir des données

de ses composants.

Données relatives à : pentane Limite inférieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides., La limite inférieure d'explosivité peut être de 5 à 15°C en-dessous du point éclair.

Limite supérieure d'explosivité:

Le produit n'a pas été testé: la valeur a été calculée à partir des données de ses composants.

Données relatives à : pentane Limite supérieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

.....

Point d'éclair:

Les vapeurs sont inflammables.

Données relatives à : pentane Point d'éclair: -56 °C

Température d'auto-inflammation: 285 °C (DIN 51794)

Décomposition thermique: env. 220 °C

Pas de décomposition en cas d'utilisation selon les prescriptions.

Valeur du pH:

non soluble

Viscosité dynamique:

non applicable

Thixotropie: non thixotrope Solubilité dans l'eau: non soluble

Solubilité (qualitative) solvant(s): hydrocarbures aromatiques, cétone(s), solvants organiques

soluble

Date / mise à jour le: 05.02.2024 Version: 1.0

Date / Version précédente: non applicable Version précédente: aucun(e)

Produit: Styropor® PRODUIT D'ESSAI P

(ID Nr. 30038969/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Solubilité (quantitative):

Pas de données applicables

disponibles.

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

non applicable

Pression de vapeur:

non applicable

Densité relative: 1,02 - 1,05

(20 °C)

Densité: env. 1,02 - 1,05 g/cm3

(20 °C)

densité de vapeur relative (air): 2,5

Plus lourd que l'air.

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: Pas de données disponibles. -

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: non comburant

Propriétés pyrophoriques

Température d'auto-inflammation:

Test type: Autoinflammation

spontanée à température

ambiante.

non auto-inflammable

Autres caractéristiques de sécurité

Densité apparente: env. 600 kg/m3

(20 °C)

Miscibilité avec l'eau:

non miscible

Vitesse d'évaporation:

Le produit est un solide non volatile.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées., Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Date / mise à jour le: 05.02.2024 Version: 1.0

Date / Version précédente: non applicable Version précédente: aucun(e)

Produit: Styropor® PRODUIT D'ESSAI P

(ID Nr. 30038969/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Formation de mélanges explosifs gaz/air.

10.4. Conditions à éviter

> 70 °C

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Eviter l'éclairage naturel direct. Eviter les décharges électrostatiques.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

Substances explosives de la classe 1 des règlements transports (UN), L'augmentation de température libère de plus en plus d'agent moussant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition thermique possibles:

pentane

Monomères de styrène, Le produit chaud émet des vapeurs inflammables.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Le contact avec le produit chauffé peut causer des brûlures thermiques.

Données expérimentales/calculées:

DL50 (par voie orale): > 2.000 mg/kg

CL50 (par inhalation): > 5 mg/l

DL50 (par voie cutanée): > 2.000 mg/kg

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Aucune irritation envisagée si utilisé aux fins prévues et manipulé de façon appropriée.

Pas de données disponibles sur l'effet irritant.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

: non irritant

Lésion oculaire grave/irritation

: non irritant

Date / mise à jour le: 05.02.2024 Version: 1.0

Date / Version précédente: non applicable Version précédente: aucun(e) Produit: Styropor® PRODUIT D'ESSAI P

(ID Nr. 30038969/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

Données expérimentales/calculées:

non sensibilisant

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en oeuvre.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en oeuvre.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en oeuvre.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Pas de données disponibles.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en oeuvre.

Danger par aspiration

Pas de données disponibles.

Effets interactifs

Pas de données disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

Autres informations

Autres informations sur la toxicité

Aucun effet négatif n'a été observé pour ce produit, dans les conditions normales de manipulation et de mise en oeuvre.

Date / mise à jour le: 05.02.2024 Version: 1.0

Date / Version précédente: non applicable Version précédente: aucun(e) Produit: Styropor® PRODUIT D'ESSAI P

(ID Nr. 30038969/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. Pas d'effet toxique pour les concentrations voisines de la solubilité dans l'eau.

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) > 100 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique) Concentration nominale. Le produit est faiblement soluble dans le milieu d'essai. Test réalisé sur un éluat. Pas d'effet toxique pour les concentrations voisines de la solubilité dans l'eau. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) > 100 mg/l (taux de croissance), Desmodesmus subspicatus (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)

Concentration nominale. Le produit est faiblement soluble dans le milieu d'essai. Test réalisé sur un éluat. Pas d'effet toxique pour les concentrations voisines de la solubilité dans l'eau. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données relatives à :pentane

Evaluation de la toxicité aquatique:

Toxique (toxicité aiguë) pour les organismes aquatiques Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classement-UE

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Le produit est difficilement biodégradable, conformément à la stabilité souhaitée. Le produit n'a pas été testé. Cette information a été déduite de la structure de la substance. Le produit est difficilement soluble dans l'eau, il peut être éliminé de l'eau par séparation mécanique en station d'épuration adaptée.

En fonction des données disponibles sur l'élimination/la biodégradation et le potentiel de bioaccumulation un effet néfaste à long terme pour l'environnement est peu probable. Pas de données disponibles sur la dégradation biologique et sur l'élimination.

Données sur l'élimination:

Non biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Date / mise à jour le: 05.02.2024 Version: 1.0

Date / Version précédente: non applicable Version précédente: aucun(e)

Produit: Styropor® PRODUIT D'ESSAI P

(ID Nr. 30038969/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Potentiel de bioaccumulation:

Compte tenu de la consistance et de l'insolubilité dans l'eau, une biodisponibilité est peu probable.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux: Adsorption sur les sols: Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

12.7. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Indications complémentaires

Autres remarques distribution et résidus:

En raison de la consistance et de la faible solubilité du produit, il n'est vraisemblablement pas biodisponible.

Autres informations sur l'écotoxicité:

Dans l'état actuel des connaissances, pas d'effet négatif pour l'environnement attendu. Pas d'effet toxique pour les concentrations voisines de la solubilité dans l'eau.

Données relatives à :pentane

Autres informations sur l'écotoxicité:

La matière a un très faible potentiel de réchauffement climatique et de destuction de la couche d'ozone.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les excédents, non utilisés ou anciens, peuvent encore contenir du pentane résiduel. Par conséquent, le produit doit être traité à l'aide de toutes les mesures de sécurité comme s'il s'agissait du produit d'origine. Voir aussi la Rubrique 7.

page: 14/18

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.02.2024 Version: 1.0

Date / Version précédente: non applicable Version précédente: aucun(e)

Produit: Styropor® PRODUIT D'ESSAI P

(ID Nr. 30038969/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Récupérer ou recycler si possible

L'élimination par incinération est effectuée par une société d'élimination agréée.

Eliminer le contenu dans un récipient approprié conformément aux règlementations locales, régionales et nationales.

Emballage non nettoyé:

Retirez tous les emballages pour la récupération ou l'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Numéro ONU ou numéro UN2211

d'identification:

POLYMÈRES EXPANSIBLES EN GRANULÉS Nom d'expédition des

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le -

transport:

Groupe d'emballage: Ш Dangers pour non

l'environnement:

Précautions particulières à Code de restriction en tunnel: D/E

prendre par l'utilisateur: Peut libérer des vapeurs inflammables. Interdiction de fumer.

Ventilez le conteneur de transport en ouvrant la porte pendant 30

minutes avant de décharger.

RID

Numéro ONU ou numéro UN2211

d'identification:

Nom d'expédition des

POLYMÈRES EXPANSIBLES EN GRANULÉS

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le -

transport:

Groupe d'emballage: Ш Dangers pour non

l'environnement:

Précautions particulières à Peut libérer des vapeurs inflammables. Interdiction de fumer. prendre par l'utilisateur: Ventilez le conteneur de transport en ouvrant la porte pendant 30

minutes avant de décharger.

Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU ou numéro UN2211

Date / mise à jour le: 05.02.2024 Version: 1.0

Date / Version précédente: non applicable Version précédente: aucun(e)

Produit: Styropor® PRODUIT D'ESSAI P

(ID Nr. 30038969/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

d'identification:

Nom d'expédition des POLYMÈRES EXPANSIBLES EN GRANULÉS

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le -

transport:

Groupe d'emballage: III
Dangers pour non

l'environnement:

Précautions particulières à Peut libérer des vapeurs inflammables. Interdiction de fumer. prendre par l'utilisateur: Ventilez le conteneur de transport en ouvrant la porte pendant 30

minutes avant de décharger.

<u>Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche</u> Non évalué

<u>Transport maritime</u> <u>Sea transport</u>

UN 2211

POLYMÈRES

GRANULÉS

EXPANSIBLES EN

IMDG IMDG

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Nom d'expédition des

Nations unies:

Classe(s) de danger pour

le transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour l'environnement:

renvironnement.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

9

III

non Polluant marin:

NON

EmS: F-A; S-I Peut libérer des vapeurs

inflammables.
Interdiction de
fumer. Ventilez le
conteneur de
transport en
ouvrant la porte
pendant 30 minutes

avant de décharger.

j

number:

UN proper shipping

UN number or ID

name:

Transport hazard 9 class(es):

Packing group: III
Environmental no
hazards: Marine pollutant:

NO

Special precautions for user:

EmS: F-A; S-I Can release

UN 2211

BEADS.

POLYMERIC

EXPANDABLE

flammable vapors.

No

smoking. Ventilate freight container with open door for at least 30 minutes before unloading.

<u>Transport aérien</u> <u>Air transport</u>

IATA/ICAO IATA/ICAO

Date / mise à jour le: 05.02.2024 Version: 1.0

Date / Version précédente: non applicable Version précédente: aucun(e)

Produit: Styropor® PRODUIT D'ESSAI P

(ID Nr. 30038969/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Numéro ONU ou numéro UN 2211 UN number or ID **UN 2211** d'identification: number: Nom d'expédition des POLYMÈRES **POLYMERIC** UN proper shipping Nations unies: **EXPANSIBLES EN** name: BEADS. **GRANULÉS EXPANDABLE** Classe(s) de danger pour Transport hazard le transport: class(es): Packing group: Groupe d'emballage: No Mark as Dangers pour Un marquage Environmental l'environnement: dangereux pour hazards: dangerous for the l'environnement environment is needed n'est pas nécessaire Précautions particulières à Peut libérer des Special precautions Can release prendre par l'utilisateur: for user: flammable vapors. vapeurs inflammables. No Interdiction de smoking.Ventilate fumer. Ventilez le freight container conteneur de with open door for transport en at least 30 minutes ouvrant la porte before unloading. pendant 30 minutes avant de décharger.

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

Date / mise à jour le: 05.02.2024 Version: 1.0

Date / Version précédente: non applicable Version précédente: aucun(e)

Produit: Styropor® PRODUIT D'ESSAI P

(ID Nr. 30038969/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 28, 75

Rubrique(s) de la nomenclature ICPE (France): 2661, 2662, 2663 Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 84

Directive 94/62/CE relative aux emballages et aux déchets d'emballages

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique (CSA) non exigée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente)

En complément des informations figurant dans la fiche de données de sécurité, veuillez consulter la fiche technique.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Asp. Tox. Danger par aspiration Flam. Liq. Liquides Inflammables

STOT SE Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)

Aquatic Chronic Danger pour le milieu aquatique - chronique

EUH018 Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air

inflammable/explosif.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Date / mise à jour le: 05.02.2024 Version: 1.0

Date / Version précédente: non applicable Version précédente: aucun(e)

Produit: Styropor® PRODUIT D'ESSAI P

(ID Nr. 30038969/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer desséchement ou gerçures de la

peau.

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.